

Réf: Dossier N° 075760

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « 2A PRESTIGE SERVICES »

Siège social Abidjan, Treichville, CITE POLICIERE, Lot 221, Ilot
56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2A PRESTIGE SERVICES »

Objet : FOURNITURE DE MOBILIERS BUREAUX-MATERIELS
CONSOMMABLES INFORMATIQUES-REPARATION DE
VEHICULES- PLOMBERIE-DIVERSES PRESTATIONS

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, CITE POLICIERE, Lot 221, Ilot
56

Dirigeant(s) : M AGUIE ACHOUMOU HUBERT-ARMAND
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00947 du 25/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08003/GTCA/RC/2022 du 25/02/2022

